



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

## Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.QUE.033

Déposé le : 19.07.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 113 et 114 LGC** La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.**

### Titre de la simple question

E-relevé fiscal, à quand la possibilité pour les contribuables vaudois de pouvoir ajouter à leur déclaration d'impôt un état des titres électronique ?

### Texte déposé

Avec le développement des technologies numériques, l'Etat se doit de proposer des solutions simples facilitant le travail jugé souvent astreignant par les contribuables pour remplir leur déclaration d'impôts.

Des progrès ont été apportés depuis l'arrivée du logiciel VaudTax, en particulier pour reprendre une partie des données des années précédentes et, plus récemment, de pouvoir téléverser des annexes à sa déclaration. Il reste cependant encore de nombreuses améliorations susceptibles de faciliter le travail de collecte des informations demandées.

En particulier, il semble assez évident que de pouvoir disposer des informations numériques relatives à l'état des titres et comptes bancaires afin de les fournir avec la déclaration numérique, apporterait un plus indéniable, notamment par la réduction du temps consacré et des erreurs générées.

Il s'avère que d'autres Cantons ont déjà saisi cette opportunité en collaboration avec les banques suisses telles que Crédit suisse et UBS. Genève notamment dispose de cette possibilité depuis cette année<sup>1</sup>. Au total une douzaine de Cantons l'ont annoncé d'ici 2 ans<sup>2</sup>. J'ai donc le plaisir de soumettre la question suivante au Conseil d'Etat :

A quand la possibilité pour les contribuables vaudois de pouvoir ajouter à leur déclaration d'impôt un état des titres électronique ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de sa réponse.

<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/actualite/declarez-vos-titres-e-releve-fiscal-22-01-2019>

<sup>2</sup> <https://estuer.evw-ete.ch/de/estuerauszug/>

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Miéville Laurent, pour le groupe vert'libéral

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**